



Procédure et documents

Participation aux journées passerelles de validation

- Remplir le formulaire de demande de participation aux journées de validation passerelles et le renvoyer au siège de la LIFB (cf. document passerelle 1 par le professeur ou 2 par les parents).
- Vérification par la LIFB du niveau du JO UNSS auprès des services régionaux UNSS.
- Effectuer la validation passerelle organisée par la CRA (Commission Régionale Arbitrage). (cf. calendriers UNSS ou LIFB. La validation est faite sur une compétition fédérale jeunes (LIFB ou CODEP) et sous la responsabilité de la Commission Formation Arbitrage avec l'aide de nos valideurs fédéraux.
- La validation ne prendra effet que lorsque le joueur sera licencié FFBa.

Remboursement du montant de la licence fédérale

- S'inscrire dans un club francilien de son choix et vérifier qu'on est bien licencié auprès de son club.
- Remplir le formulaire de demande de remboursement et le renvoyer au siège de la Ligue (cf. document passerelle 3).
- Apparaître dans le système informatique fédéral des licenciés.
- Remboursement par la LIFB du montant de la licence fédérale.
- La demande de remboursement devra être effectuée avant le 31 décembre de l'année de la prise de licence.

Ligue Ile-de-France de Badminton

96/98 rue Blanche - 75009 Paris - Tél +33 (0)1 53 25 11 61 – Fax +33 (0)1 42 85 03 64

secretariat@lifb.org - www.lifb.org

Siret : 34772637400023 – APE : 9312 Z – Association Loi 1901 – Agréée Jeunesse & Sports